

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ SAINT-EUGENE-DE-LADRIERE**

SEANCE ORDINAIRE DU 8 SEPTEMBRE 2014

A la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité Saint-Eugène-de-Ladrière tenue à la salle du conseil municipal, 155 rue principale, lundi ,le 8 septembre 2014 à 19h30.

Sont présents: Madame Julie D'Astous et Messieurs les conseillers Renaud Fortin, Sylvain Caron, Stéphane Berger, Fernand Caron et Pascal D'Astous tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Gilbert Pigeon. La directrice générale & secrétaire-trésorière est aussi présente.

RÉSOLUTION 164-2014 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Sylvain Caron, appuyé par madame Julie D'astous et résolu à l'unanimité que la présente assemblée soit ouverte à 19h30. Le quorum requis est constaté.

RÉSOLUTION 165-2014 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Pascal D'Astous, appuyé par monsieur Stéphane Berger et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est adopté avec l'ajout de certains points.

RÉSOLUTION 166-2014 ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2014

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 août 2014 la résolution suivante est adoptée :

Il est proposé par monsieur Fernand Caron, appuyé par monsieur Sylvain Caron et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est adopté.

RAPPORT TRIMESTRIEL : La directrice générale présente le rapport trimestriel .

RAPPORT DES REPRÉSENTANTS DES COMITÉS :

- OTJ : aucune réunion
- Corporation de développement : 4 membres du c.a. de la corporation présentent un résumé des résultats du projet de la patinoire et du Festival annuel.
- Biblio : Aucun point
- Rapport de l'inspecteur en bâtiments : délivrance de permis à Josiane Plourde, Gabrielle Sirois, Roger Beaulieu, Julie Berger, Développement EDF
- Rapport du directeur des travaux publics : la directrice générale fait la lecture de la liste , produite par monsieur Therriault, des travaux effectués au cours d'août

RÉSOLUTION 167-2014 APPROPRIATION DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ

Il est proposé par monsieur Sylvain Caron, appuyé par monsieur Stéphane Berger et résolu à l'unanimité d'approprier un montant de 500\$ provenant de l'excédent de fonctionnement non affecté et de le répartir ainsi :
500\$ 02 62900 970

RÉSOLUTION 168-2014 PONCEAU NUISIBLE

Il est proposé par monsieur Sylvain Caron, appuyé par monsieur Pascal D'Astous et résolu à l'unanimité d'enlever le ponceau situé derrière la résidence du 67, rue principale avec la machinerie municipale et ce ,sans frais pour le propriétaire.

RÉSOLUTION 169-2014 POMPIERS VOLONTAIRES

Il est proposé par madame Julie D'Astous, appuyé par monsieur Sylvain Caron et résolu à l'unanimité que les pompiers volontaires qui agissent lors d'un événement festif tel que le Festival de la p'tite Campagne, et excluant la St-Jean-Baptiste , soient payés 3 heures minimum au tarif horaire de 12,25\$/heure.

RÉSOLUTION 170-2014 ADOPTION DES COMPTES

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance de la liste des comptes à payer, il est proposé par monsieur Fernand Caron, appuyé de monsieur Pascal D'Astous et adopté à l'unanimité que le conseil approuve et autorise le paiement des comptes présentés dans cette liste au montant de **110,642.21\$**.

RÉSOLUTION 171-2014 VERSEMENT DES COÛTS DE SERVICE DE LA SQ

Il est proposé par monsieur Pascal D'Astous , appuyé de monsieur Sylvain Caron et résolu à l'unanimité de verser la dernière tranche de **13,751\$** pour les services de la SQ.

RÉSOLUTION 172-2014 DEMANDE POUR LA FORMATION CHRÉTIENNE DES JEUNES

Il est proposé par monsieur Stéphane Berger , appuyé par monsieur Pascal D'Astous et résolu à l'unanimité que le conseil accorde à la Fabrique de Saint-Eugène-de-Ladrière un montant de **1 000\$** pour la formation chrétienne des jeunes .

RÉSOLUTION 173-2014 SUBVENTION POUR LE PROJET DE RÉFECTION DE LA PATINOIRE

Il est proposé par madame Julie D'Astous, appuyé de monsieur Sylvain Caron et résolu unanimement de verser **30,000\$** à la Corporation de développement de St-Eugène pour le projet de réfection de la patinoire.

RÉSOLUTION 174-2014 ADOPTION D'UN GENTILÉ POUR LA MUNICIPALITÉ DE ST-EUGÈNE-DE-LADRIÈRE

- Considérant que la municipalité de St-Eugène-de-Ladrière n'a pas adopté officiellement de gentilé pour sa localité;
- Considérant qu'il est opportun que Saint-Eugène-de-Ladrière ait, elle aussi, un gentilé pour identifier ses citoyens;

•En conséquence il est proposé par le conseiller , monsieur Renaud Fortin, appuyé de monsieur Fernand Caron et résolu que le gentilé adopté par Saint-Eugène-de-Ladrière soit : [Eugénois] et [Eugénoise] et que celui-ci soit transmis à la Commission de toponymie pour diffusion.

RÉSOLUTION 175-2014 PARRM-VOLET ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS

ATTENDU QUE : la municipalité de St-Eugène-de-Ladrière a pris connaissance des modalités d'application du volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL);

ATTENDU QUE : la municipalité de St-Eugène-de-Ladrière désire présenter une demande d'aide financière au Ministère des Transports du Québec pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local;

POUR CES MOTIFS; Il est proposé par madame Julie D'Astous, appuyé par monsieur Fernand Caron et résolu unanimement que le conseil municipal de Saint-Eugène-de-Ladrière autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet AIRRL.

RÉSOLUTION 176-2014 MOTIONS DE FÉLICITATIONS

Il est proposé par monsieur Sylvain Caron, appuyé de monsieur Renaud Fortin et résolu d'adopter une motion de Félicitations aux comités organisateurs du Festival de la p'tite campagne et de Québec Top 4x4.

RÉSOLUTION 177-2014 COTISATION A.T.R.

Il est proposé par monsieur Sylvain Caron, appuyé de madame Julie D'Astous et résolu de payer la cotisation annuelle pour l'Association touristique régionale du BSL au montant de **265\$** excluant les taxes.

RÉSOLUTION 178-2014 DEMANDE AUPRÈS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC EN REGARD DES RÉDUCTIONS BUDGÉTAIRES DES COMMISSIONS SCOLAIRES

ATTENDU QUE : les réductions budgétaires demandées aux commissions scolaires par le Gouvernement du Québec ;

ATTENDU QUE : ces mesures de type mur à mur ne tiennent pas compte des efforts effectués par les commissions scolaires au cours des dernières années et de leurs réalités différentes;

ATTENDU QU' : il serait souhaitable de développer des indicateurs de gestion reconnus pour évaluer les efforts de gestion des commissions scolaires;

Il est proposé par monsieur Pascal D'Astous, appuyé par monsieur Stéphane Berger et résolu que le conseil municipal de St-Eugène-de-Ladrière demande au Gouvernement du Québec ce qui suit :

- Établir un classement comparatif des établissements en fonction d'indicateurs de gestion reconnus
- Réévaluer les mesures de réduction budgétaire en fonction des efforts effectués par les commissions scolaires au cours des dernières années.

• SUIVI DES DOSSIERS

**LA COLLECTE DES GROS REBUTS SE FERA LE 8 OCTOBRE 2014

RÉSOLUTION 179-2014 PANCARTE POUR LE CHEMIN DU CIMETIÈRE

Il est proposé par madame Julie D'Astous, appuyé de monsieur Sylvain Caron et résolu de faire l'achat d'une pancarte identifiant le chemin du cimetière.

RÉSOLUTION 180-2014 REMBOURSEMENT À LA MUNICIPALITÉ DE ST-VALÉRIEN

CONSIDÉRANT qu'une (1) collecte des matières résiduelles a été effectuée seulement qu'à 50% et une (1) autre n'a pas été effectuée sur le territoire de la municipalité de St-Valérien;

Il est proposé par monsieur Stéphane Berger, appuyé par monsieur Sylvain Caron et résolu de rembourser la municipalité de St-Valérien pour un montant de **490\$** représentant le coût du service pour ces collectes non exécutées.

RÉSOLUTION 181-2014 FACTURATION POUR COUVERTURE D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ

Il est proposé par monsieur Fernand Caron, appuyé de monsieur Sylvain Caron et résolu de payer la facture au montant de 136\$ en regard de la couverture d'assurance responsabilité des activités dans le cadre du Festival de la p'tite campagne.

RÉSOLUTION 182-2014 APPROBATION DES DÉPENSES POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

Il est proposé par madame Julie D'Astous, appuyé par monsieur Fernand Caron et résolu que le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux effectués sur le ou les chemins pour un montant subventionné de **24,612\$** conformément aux exigences du ministère des Transports. Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

RÉSOLUTION 183-2014 NETTOYAGE DE TERRAIN

Il est proposé par madame Julie D'Astous, appuyé de monsieur Pascal D'Astous et résolu unanimement de procéder au brulage des matériaux issus de la démolition de la patinoire, déposés sur le terrain appartenant à un citoyen et procéder au nettoyage du terrain.

RÉSOLUTION 184-2014 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par monsieur Stéphane Berger appuyé par monsieur Sylvain Caron et résolu à l'unanimité à 23 h.30.

Je, Gilbert Pigeon, reconnait qu'en signant le procès-verbal, je signe toutes et chacune des résolutions de ce procès-verbal.

Gilbert Pigeon maire

Christiane Berger Dir.gén.
Sec/trésorière

